



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 1 octobre 2024

Objet : Question parlementaire n° 1141 du 4 septembre 2024 de Monsieur le Député Franz Fayot et de Madame la Députée Paulette Lenert concernant « Situation à Gaza ».

Madame la Ministre,

En date du 4 septembre 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, du Premier ministre et de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Franz Fayot et Madame la Députée Paulette Lenert.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel

